

L'ouvrage du Plan Bleu que le lecteur va découvrir relève d'une lecture à trois entrées : prospective, développement durable, Méditerranée. Il eût été juste que Michel Batisse, président du Plan Bleu jusqu'en 2004, et qui a présidé à l'orientation de ce travail, en signe la préface ; il a malheureusement disparu avant que l'édition en soit achevée. Jusqu'à ses derniers jours, il a apporté son talent et son immense expérience internationale à la préparation de cet ouvrage. Il mérite notre reconnaissance et notre admiration pour sa contribution inestimable à l'analyse des problèmes de la Méditerranée.

Je tiens, par ailleurs, à remercier les membres du comité de pilotage et toutes celles et ceux qui ont contribué à ce travail.

En tant qu'exercice de prospective, cet ouvrage est confronté aux interrogations méthodologiques déjà présentes lors de la préparation du Plan Bleu de 1989 dont on se souvient qu'il présentait plusieurs scénarios tendanciels et alternatifs. Aujourd'hui, une méthode différente a été adoptée qui tient compte des enseignements tirés des exercices de prospective menés dans le passé.

Loin de se borner à une simple projection mécanique des tendances passées, la prospective ambitionne d'anticiper les rétroactions et les ajustements dans le temps générés par les développements escomptés. Par exemple, il est aisé d'imaginer que les tendances relatives à la consommation d'énergie d'origine fossile, si elles se prolongent, créeront, sur le marché de ces énergies, des tensions qui se traduiront par un ajustement à la hausse des prix, lequel se traduira à son tour par une pression sur la demande ainsi que par des réactions multiples qui peuvent être tout à la fois : une meilleure compétitivité des énergies de substitution, la recherche d'une efficacité énergétique accrue ou finalement la diminution du rythme de croissance économique en raison de l'accroissement du coût de l'énergie en tant que facteur de production. Le même processus pourrait être envisagé dans le domaine des ressources en eau.

La difficulté méthodologique de la prospective est précisée d'introduire les variables économiques et les compromis sociaux en accompagnement des projections physiques et de modéliser l'évolution dans le temps du système. Et c'est précisément faute de pouvoir le faire de façon pertinente que, dans le passé, tant de travaux de prospective ont rencontré des difficultés et se sont révélés a posteriori si peu clairs voyants.

Le Plan Bleu a contourné ces obstacles en présentant aujourd'hui un scénario alternatif de développement durable fondé non sur les réactions du marché ou sur les changements socioéconomiques à venir, mais sur une hypothèse de mise en œuvre de politiques de développement durable et donc sur une hypothèse volontariste en la comparant à une projection tendancielle des relations croissance économique/croissance des impacts environnementaux observées sur les trente der-

nières années. De ce point de vue, il se situe dans l'orthodoxie du Sommet de la Terre de Johannesburg qui parie sur l'engagement politique des États et des acteurs pour un développement plus durable.

Ce faisant, l'ouvrage aborde de front cette problématique du développement durable. Les travaux passés du Plan Bleu sur l'environnement et le développement ont – avant même que la notion de développement durable fasse son apparition – attiré l'attention sur l'interaction entre la démographie, le développement économique, la pression sur le littoral et sur les ressources naturelles telles que l'eau et l'environnement naturel. C'est cette approche non seulement prospective, mais également systémique qui trouve sa traduction opérationnelle dans le concept de « durabilité » avec ses trois piliers, économique, social et environnemental, une approche qui revêt une signification particulière en Méditerranée.

En Méditerranée, le développement durable trouve une explicitation spécifique de ces questions avec des pressions particulières venant du tourisme, de la concentration urbaine sur le littoral, du développement de l'agriculture irriguée et intensive, des tendances à l'abandon et à la non-gestion des régions montagneuses, de la sur-pêche, du transport maritime intercontinental Asie-Europe. Toutes ces pressions sont confrontées à des ressources particulièrement limitées et fragiles s'agissant de l'eau, des zones côtières naturelles et du milieu marin.

De plus, l'interface économie/environnement ne peut être séparée des enjeux sociaux. Parmi les questions sociales couvertes par les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés dans le cadre des Nations unies, c'est le chômage des jeunes qui est, en Méditerranée, la question la plus préoccupante : en 2003, 30 % des jeunes se trouvaient au chômage dans les pays de la rive Sud, un record au niveau des grandes régions de la planète (le chômage des jeunes était également très important dans certains pays méditerranéens européens), alors que des progrès significatifs ont été réalisés concernant l'accès à l'éducation, l'égalité hommes-femmes et la santé publique.

Comme chaque région du monde, la Méditerranée présente sa problématique spécifique du développement durable. Les thèmes retenus dans cet ouvrage illustrent à quel point les questions de durabilité y présentent une acuité croissante et combien sont cruciales les questions de ressources naturelles.

À cet égard, on rappellera la distinction entre durabilité forte et durabilité faible, cette dernière admettant les processus de substitution du capital humain ou construit au capital naturel. Cette distinction est également pertinente en Méditerranée, par exemple dans le domaine de l'eau. C'est ainsi qu'avec le dessalement de l'eau de mer aujourd'hui mené à grande échelle dans quelques pays de la région, on assiste à la substitution progressive d'une partie du capital

*naturel – les énergies fossiles utilisées pour le dessalement – et d'un capital physique – les usines de dessalement –, à un capital naturel en voie d'épuisement – l'eau douce dans son bassin hydrographique. La perspective, souvent évoquée, de voir l'eau jouer un rôle de facteur limitant dans le développement économique s'éloigne peut-être tandis que s'accroît le recours à l'énergie d'origine fossile, laquelle pourrait bien à son tour trouver ses limites physiques et économiques. À cet égard, la prospective trouve tout son sens dans l'examen des évolutions à venir.*

*L'adoption d'un principe de durabilité faible fondé sur les mécanismes de substitution peut donc se révéler dangereuse à terme. Le principe de précaution suggérerait que, sans écarter cette voie, on explore l'autre voie, celle d'une durabilité forte qui se traduirait d'abord par une utilisation plus optimale des ressources en eau et en énergie, plutôt qu'une fuite en avant dans l'augmentation permanente de l'offre. Autrement dit, les interrogations qui pèsent sur le contexte à venir en matière d'eau et d'énergie appellent la mise en œuvre d'une politique de précaution qui est précisément celle qui doit être menée dans les situations d'incertitude telles que présentées par cet ouvrage.*

*Cette situation relative d'incertitude liée aux hypothèses de substitution vaut d'abord pour la gestion des ressources naturelles renouvelables ; on ne la retrouve pas pour les ressources naturelles limitées telles que les zones littorales naturelles, les terres agricoles des plaines côtières et les paysages insulaires dont on voit bien qu'ils sont condamnés à disparaître inéluctablement au rythme actuel de consommation de l'espace littoral du fait de l'étalement urbain, des routes, du tourisme et des ports. Ici, ce qui est perdu l'est de façon irréversible. Or on ne peut pas escompter d'autorégulation et de substitution dans ces domaines tant le marché fonctionne*

*mal quand il s'agit de l'usage irréversible des biens patrimoniaux. Des principes éthiques tels que les droits des générations futures à disposer d'un patrimoine naturel de valeur comme les dunes, plages, lagunes doivent se traduire par l'exercice de leurs responsabilités par les autorités publiques ; c'est à quoi répond le projet de Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières que les Parties contractantes à la Convention de Barcelone se doivent d'adopter et de mettre en œuvre dans les meilleurs délais.*

*La Convention de Barcelone joue un rôle important dans la région méditerranéenne en tant que forum pour le développement durable ainsi que comme cadre de coopération pour la gestion des biens communs tels que la mer ; il est capital que cette Convention poursuive et développe son action et qu'elle reçoive à cet effet l'appui indispensable de l'Union européenne. Il est également indispensable que la gouvernance des questions de développement durable s'améliore et bénéficie de la considération qui lui est nécessaire, que les conflits qui demeurent encore autour du bassin méditerranéen trouvent leur solution, qu'il s'ensuive une atmosphère de détente et de coopération et que des ressources humaines et financières accrues puissent être consacrées à des politiques plus actives pour la gestion des villes, les transports publics, l'équipement des campagnes, l'éducation, la santé et pour la lutte contre la pollution.*

*Si cet ouvrage contribue au progrès de la conscience des questions de développement durable en Méditerranée et à l'adoption des mesures qui s'imposent, le Plan Bleu aura pleinement rempli son mandat.*

*Sophia-Antipolis, juillet 2005*

*Lucien Chabason,  
président du Plan Bleu*